



DIRECTION DES ROUTES,
DES MOBILITES ET DE L'HABITAT

Agence Routière Départementale
11, Rue du Stade André jacob
BP 50217
85702 POUZAUGES CEDEX
ard.est@vendee.fr

Dossier suivi par : Magali THEPAUT
Réf. : U 14 2024
Pouzauges, le :01/02/2024

Communauté de Communes
Du Pays des Herbiers
à l'attention de Mme CLEMENCEAU
Service Urbanisme
6 Rue du Tourniquet
85 504 LES HERBIERS

Objet : Réponse à une demande de permis d'aménager.

V. Réf. : PA 085 109 23 H 0006

Vous m'avez adressé, pour avis, une demande de permis d'aménager déposée par VAL D'ERDRE représenté par Mr PERION Jérôme.

Cette demande relative aux parcelles cadastrées section ZX n°13, 14, 92, 697 situées Rue de la Tisonnière aux Herbiers, est destinée à la construction de 72 logements.

Après examen du dossier, et compte tenu des éléments fournis, je vous informe que je n'ai pas d'observation sur ce permis d'aménager.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président du Conseil Départemental,
Le Chef d'Agence Routière

Jean Pierre GUILLOU